

Compte Rendu du Comité d'Entreprise du 22 juin 2018

1/ Le **point économique** :

Les infos à retenir :

- Le **mois de mai** : un mois difficile, des *volumes* en baisse et une *marge* qui n'est pas au rendez vous ... les interventions SAV baissent également de façon importante. Il faut rester positif car les mois les plus difficiles (février, mars et avril) sont passés !
- **Cuisine** : les volumes ne sont pas au rendez-vous.
- **Franchises** : pas d'ouverture en mai.
- *Patrice Reynaud* et *Joseph Novelli* sont désignés respectivement *Secrétaire* et *Secrétaire adjoint* du Comité d'Entreprise suite au départ du *Secrétaire* précédent.

2/ **Points divers**

- **Information – Consultation** : 3 consultations sont faites (séparément) concernant les projets de Rupture Conventionnelle d'autant de DP de la filiale (*La Valentine / ATT Limonest / PF Satolas*) **POUR 15**
- **Information – Consultation** sur le licenciement d'un élu DP de *La Valbarelle* dans le cadre du PSE **POUR 15**
- **Information – Consultation** sur le projet **d'évolution de l'organisation du métier des opérations** : une nouvelle **organisation par filières** va voir le jour pour faire émerger des bénéfices en matière Stratégique, Opérationnelle et financière, et RH. **Abst 8 POUR 7**
- **Information** sur la **Digitalisation en SAV** : une **application mobile** pour *smartphone* va permettre aux **techniciens** de mieux gérer leur journée (visu des feuilles de route, fonction d'appel sortant directement depuis l'appli, navigation GPS par Googlemaps, envoi d'un sms au client pour l'heure d'arrivée, suivi de l'arrivée du technicien), mais aussi **d'améliorer l'interaction avec le client**.

- **Information** sur le déploiement du **dispositif de mesure de l'engagement des équipes** : depuis février l'ENS et le Centre d'appel de La Valbarelle testent ce dispositif (mail mensuel avec des questions sur l'environnement de travail, le management *etc* ...). A ce jour il y a eu 56% de taux de réponse, avec une moyenne de 4/5 sur la satisfaction de la mise en place de *Supermood*.

- **Information** sur la **formation certifiante vendeur magasin** : **EOT** (en CDI avec ancienneté de 2 ans, et ayant au moins 84h dans le CPF) en magasins, livraison et centre d'appels seront concernés par cette formation pour leur permettre de s'améliorer encore sur les relations clients.
Basé sur le **principe du volontariat**, parcours de 84h sur 12 à 18 mois, **il s'agit d'une formation qualifiante** (donc soumis à l'élaboration d'un dossier de synthèse et d'une présentation orale face à un représentant CEGOS et un représentant FNACDARTY) recensée à la CNCP, et reprise sur la liste nationale inter-professionnelle.
Si le projet n'est pas bloqué auprès des instances juridiques et professionnelles il devrait voir le jour en fin d'année(inscriptions ouvertes du 4 au 31 juillet).

- **Information – Consultation** sur le projet d'accord relatif à la **mise en place du CSE** (Comité Social Economique) : Comme le prévoient les *Ordonnances Macron*, le **Comité d'Entreprise va devoir laisser la place au CSE**, au plus tard le 31 décembre 2019. **La majorité des OS, dont la CAT, a négocié un accord avec la Direction sans attendre**, et a décidé de le signer. **POUR 12 CONTRE 3**
[Les OS signataires CAT – CFTC et CGC / CFDT non signataire]

- **Information – Consultation** sur le projet d'accord d'**Intéressement** DGE : **VOIR DOCUMENT Annexe. POUR 16** [Toutes OS signataires]

3/ **Œuvres sociales**

- La **présentation des comptes** est faite par l'expert comptable (documents à retrouver dans le CR officiel). **Approbation des comptes POUR 13 Abstentions 2**

- Le **recensement des enfants pour les cadeaux de Noel** débute fin de semaine 26 (inscriptions sur le site du CE), il faut le faire impérativement même si vous l'avez fait l'année dernière !!!

- Pour information **2043 ANCV** ont été commandé cette année.